

Lettre aux porteurs

Paris, le 15/01/2020

Objet : FCP - La Française Séréni Flex (parts I : FR0010767665, parts R : FR0007016704)

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur de part(s) du Fonds « La Française Séréni Flex », ci-après le « fonds » et nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez.

1. L'opération

La société de gestion a pris la décision de s'adjoindre le conseil en investissement de Veritas Institutional GmbH, société de gestion du groupe La Française, qui a développé un modèle quantitatif propriétaire visant à limiter les pertes en phases de marchés baissiers : Risk@Work. Ce modèle éprouvé sur des portefeuilles diversifiés patrimoniaux répond, selon la société de gestion, aux besoins d'une clientèle patrimoniale prépondérante sur les fonds flexibles, et à un contexte de marché toujours plus volatil.

Dans cet esprit, à compter du 10 février 2020, Veritas Institutional GmbH transmettra à titre de recommandation, à la société de gestion un taux d'exposition globale qu'il conviendrait d'appliquer à l'allocation du portefeuille déterminée par la société de gestion afin de limiter les impacts de baisse de marché.

Ces modifications impliquent un changement de l'objectif de gestion, une modification de la méthode d'allocation globale de l'actif net du fonds.

Par ailleurs, à compter du 10 février 2020, les modifications suivantes seront également apportées au prospectus du fonds :

- Précision concernant les frais administratifs externes à la société de gestion :
« L'OPCVM sera susceptible de ne pas informer les porteurs de parts de manière particulière, ni de leur offrir la possibilité d'obtenir le rachat de leurs parts sans frais en cas de majoration des frais administratifs externes à la société de gestion qui serait égale ou inférieure à 10 points de base par exercice comptable ; l'information des porteurs de parts pouvant alors être réalisée par tout moyen ».
- L'indicateur de référence du fonds sera également modifié,
- Le fonds aura la possibilité d'investir dans des produits de taux callable et puttable et jusqu'à 100% dans des titres vifs.

Cette opération n'est pas soumise à agrément de l'AMF étant donné que les fourchettes maximales d'exposition en vigueur restent identiques.

Si ces changements ne sont pas conformes à vos souhaits, vous pouvez obtenir le rachat de vos parts sans frais jusqu'au 4 mars 2020 avant 11 heures.

Une société du Groupe La Française

www.la-francaise.com

La Française Asset Management • Société par actions simplifiée au capital de 17 696 676 € • 314 024 019 RCS Paris • N° TVA : FR 18 314 024 019
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 97076 du 01/07/1997 • www.amf-france.org

2. Les modifications entraînées par l'opération

Les principales évolutions de votre investissement sont décrites ci-dessous ainsi qu'en annexe.

- Le profil de risque
Modification du profil rendement / risque : OUI
Augmentation du profil rendement / risque : NON
- Augmentation des frais : NON
- En ajoutant la dimension liée au modèle quantitatif « Risk @Work » de Veritas Institutional GmbH, l'objectif de gestion et la méthode d'allocation globale de l'actif net sont modifiés :
 - Dans l'état actuel, la gestion repose uniquement sur une allocation discrétionnaire des investissements visant à surperformer son indice de référence.
 - A partir du 10 février 2020, l'objectif du fonds sera de surperformer son indice de référence tout en recherchant à limiter son niveau maximal de perte sur une année. La gestion s'appuiera sur les recommandations de Veritas Institutional GmbH, qui lui transmettra un taux d'exposition globale qu'il conviendrait d'appliquer à l'allocation du portefeuille afin de limiter les impacts de baisses de marché. En contrepartie de quoi, il sera possible que cette exposition ajustée limite également la capacité du fonds à capter la performance des marchés en phase haussière.

Vous trouverez en annexe un tableau détaillé de la situation avant et après les changements opérés.

3. Les éléments à ne pas oublier pour l'investisseur

Nous vous rappelons la nécessité et l'importance de prendre connaissance du document clé pour l'investisseur (DICI).

Les options suivantes vous sont offertes :

- L'opération vous convient : aucune action de votre part n'est nécessaire,
- L'opération ne vous convient pas : vous avez la possibilité de sortir sans frais jusqu'au 4 mars 2020 avant 11 heures.
- Vous n'avez pas d'avis sur l'opération, nous vous conseillons de prendre contact avec votre conseiller ou votre distributeur.

Les DICI et le prospectus du fonds sont disponibles sur le site : www.la-francaise.com ou auprès de : LA FRANCAISE ASSET MANAGEMENT – Département Marketing -128 boulevard Raspail – 75006 PARIS –ou e-mail : contact-valeursmobilières@la-francaise.com

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

Jean-Luc HIVERT

Président

La Française Asset Management

ANNEXES

Le tableau ci-dessous reprend les principales caractéristiques avant et après les changements opérés.

| | La Française Séréni Flex Avant l'opération | La Française Séréni Flex Après l'opération |
|-------------------------|--|--|
| Conseillers | Néant | Veritas Institutional GmbH |
| Objectif de gestion | Le FCP a pour objectif de surperformer l'indice composite 50% Barclays Euro Aggregate Bond Index 3-5 Total Return Index Value Unhedged EUR + 35% EONIA capitalisé + 15% STOXX Europe 600 dividendes réinvestis en optimisant sa performance au moyen d'une gestion discrétionnaire combinant une diversification des investissements entre les marchés de taux, obligataires et/ou monétaires et les marchés actions dans diverses zones géographiques dans le respect des fourchettes d'expositions prédéterminées. | Fonds flexible, La Française Séréni Flex a pour objectif de réaliser une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice composite 50% Barclays Euro Aggregate All Maturity Total Return Unhedged EUR + 35% Eonia capitalisé + 15% MSCI World (dividendes nets réinvestis), sur la période de placement recommandée de 2 ans, tout en recherchant à limiter son niveau maximal de perte, sur une année calendaire, à un pourcentage défini annuellement par la société de gestion et communiqué sur son site internet. |
| Indicateur de référence | Le FCP n'est ni indiciel, ni à référence indicielle mais à titre de comparaison, a posteriori, le porteur peut se référer à l'indicateur de référence : 15% STOXX Europe 600 dividendes réinvestis + 50% Barclays Euro Aggregate 3-5 Total Return Unhedged + 35% EONIA capitalisé | Le FCP n'est ni indiciel, ni à référence indicielle mais à titre de comparaison, a posteriori, le porteur peut se référer à l'indicateur de référence : 15% MSCI World dividendes nets réinvestis + 50% Barclays Euro Aggregate All Maturity Total Return Unhedged + 35% EONIA capitalisé |
| Stratégie utilisée | La société de gestion met en œuvre une gestion discrétionnaire combinant une diversification des investissements entre les marchés de taux, obligataires et/ou monétaires et les marchés actions dans diverses zones géographiques dans le respect des fourchettes d'expositions prédéterminées. | La société de gestion met en œuvre une stratégie flexible et discrétionnaire laquelle combine : <ol style="list-style-type: none"> 1. Une allocation des investissements en titres vifs et/ou en parts ou actions d'OPC de droit français ou étranger eux-mêmes investis dans différentes classes d'actifs : produits de taux et actions. Cette allocation entraîne une diversification des investissements entre les marchés de taux, obligataires et/ou monétaires et les marchés actions dans diverses zones géographiques dans le respect des fourchettes d'expositions prédéterminées. 2. Une gestion des éventuels impacts de baisses de marché. Dans ce cadre, la société de gestion bénéficie régulièrement de conseils fournis par Veritas Institutional GmbH, société de gestion du groupe la Française spécialisée dans la gestion quantitative. Au titre de ce conseil, Veritas Institutional GmbH transmet, à titre de recommandation, à la société de gestion un taux d'exposition globale qu'il conviendrait d'appliquer à l'allocation du portefeuille déterminée par la société de gestion afin de limiter les impacts de baisse de marché. |

Une société du Groupe La Française
www.la-francaise.com

 La Française Asset Management • Société par actions simplifiée au capital de 17 696 676 € • 314 024 019 RCS Paris • N° TVA : FR 18 314 024 019
 Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 97076 du 01/07/1997 • www.amf-france.org

| | La Française Sérénité Flex Avant l'opération | La Française Sérénité Flex Après l'opération |
|------------------------------|---|--|
| Titres intégrant les dérivés | - EMTN, - Warrants | - EMTN, - Warrants, - Callables, - Puttables |
| Profil de risque | Risque de perte en capital Risque lié à la gestion discrétionnaire Risque de taux Risque de marchés actions Risque de change Risque de crédit Risque lié à la surexposition Risque lié aux investissements sur les pays hors OCDE (pays émergents) Risque lié à l'investissement dans des fonds de fonds alternatifs Risque lié aux indices et/ou contrats sur matières premières Risque de contrepartie Risque de conflits d'intérêt potentiels | Risque de perte en capital Risque lié à la gestion discrétionnaire Risque de modèle Risque de taux Risque de marchés actions Risque de change Risque de crédit Risque lié à la surexposition Risque lié aux investissements sur les pays hors Union Européenne et OCDE Risque de contrepartie Risque de conflits d'intérêt potentiels |